



Annexe aux comptes

1.1 Limite d'activation, principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le règlement communal des finances (art. 3) fixe la limite d'activation des investissements à Fr. 30'000.00. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats. Au cours de l'année 2023, cette limite a été respectée, à l'exception d'une dépense urgente consacrée au remplacement de fours vapeur au restaurant du Lion d'Or (Fr. 40'579.10).

Les principes régissant la présentation des comptes (annualité, comptabilité d'exercice, spécialité, prudence, produit brut, importance, spécialité qualitative, spécialité quantitative, spécialité temporelle, comparabilité, permanence, continuité) mentionnés à l'art. 40 LFCO ont été suivis, sans dérogation.

Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. Les évaluations ultérieures ont lieu à la valeur vénale à la date de clôture. Pour le passage à MCH2, selon les différents objets, la valeur vénale a été calculée en capitalisant le rendement locatif ou en retenant une moyenne entre la valeur de rendement et la valeur de substance.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de construction. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en considérant la durée d'utilisation. Les durées d'utilisation, les taux d'amortissement fixés dans la directive 4 du Scm ont été suivis. La liste non exhaustive des durées d'utilisation et taux d'amortissement figurent ci-après :

Immobilisations	Durée d'utilisation	Amortissement linéaire
Routes	40 ans	2.50%
Bâtiments	33 1/3 ans	3.00%
Captages, stations de pompage	50 ans	2.00%
Installations de mesure, de commande	20 ans	5.00%
Conduites et hydrantes	80 ans	1.25%
Meubles, machines, véhicules	10 ans	10.00%
Immobilisations incorporelles	10 ans	10.00%

La directive 4 du Scm fixe des durées d'utilisation et des taux d'amortissement différents selon les composants du réseau d'eau potable. Un taux moyen a été retenu pour certains investissements dont la recherche historique des valeurs d'acquisition et de construction n'a pas permis de distinguer précisément les composants.

Au même titre que les investissements, les subventions obtenues, désormais portées au passif du bilan, sont amorties par le compte de résultats. Le taux d'amortissement appliqué est identique à celui de l'objet pour lequel la subvention a été versé. Tout comme les subventions, les taxes de raccordement facturées à des tiers sont également portées au passif du bilan désormais. Etant donné qu'elles ne sont pas rattachées à un bien particulier mais à une tâche (accès au réseau d'eau, au réseau d'eaux usées), l'utilisation ou la dissolution de ces taxes est linéaire et considère un taux de 4.00% (directive 13 du SCom).

1.2 Etat du capital propre

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023				
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF		
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	4 814 437.28	Attributions aux FS, capitaux propres			297 180.10	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			0.00	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	5 111 617.38
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 809 564.07	35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur	69 564.30	45		0.00	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 879 128.37		
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	1 991 548.85	20687.20 + 35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur	219 379.85	45		0.00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	2 210 928.70		
29003	Financement spécial, élimination des déchets	13 324.36	35	Attribution au financement spécial équilibre du compte	8 235.95	45		0.00	29003	Financement spécial, élimination des déchets	21 560.31		

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2930	Préfinancements	7 000 000.00	Attributions			0.00	Prélèvements		0.00	2930	Préfinancements	7 000 000.00
29300	Préfinancement centre sportif et culturel : reclassement au 01.01.2023 (en 2022 dans provisions à long terme)	7 000 000.00							29300	Préfinancement centre sportif et culturel	7 000 000.00	

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4 900 652.00	Attributions à la réserve liée au retraitement			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement		546 009.30	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4 354 642.70
29500	Patrimoine administratif, autres	4 900 652.00				4895	Utilisation réserve de réévaluation	546 009.30	29500	Patrimoine administratif, autres	4 354 642.70	
29501	Approvisionnement en eau	0.00							29501	Approvisionnement en eau	0.00	
29502	Traitement des eaux usées	0.00							29502	Traitement des eaux usées	0.00	
29503	Gestion des déchets	0.00							29503	Gestion des déchets	0.00	

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	21 248 923.86	Augmentation			1 124 083.10	Diminution		168 996.71	299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	22 204 010.25
29900	Résultat annuel	168 996.71		Excédent de revenus année 2023	955 086.39	29990	Virement excédent de revenus année 2022 compte de résultat	168 996.71	29900	Résultat annuel	955 086.39	
29990	Compte général	21 079 927.15	29900	Virement excédent de revenus année 2022 compte de résultat	168 996.71				29990	Compte général	21 248 923.86	

L'attribution de l'exercice au financement spécial traitement des eaux usées comprend un montant de Fr. 76'508.60 (année précédente Fr. 205'632.00) correspondant aux taxes de raccordement facturées (compte 7201.6370.00) enregistrées dans le compte d'investissements.

1.2 Etat du capital propre (suite)

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	2 714 931.32	Attributions aux FS, capitaux propres			2 215 038.60	Prélèvements sur les FS, capitaux propres		115 532.64	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	4 814 437.28
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	1 140 713.74	29501.00	voir commentaires 2022	1 784 382.97	45	voir commentaires 2022	115 532.64	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 809 564.07	
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	1 574 217.58	20687.20 + 35	voir commentaires 2022	417 331.27	45		0.00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	1 991 548.85	
29003	Financement spécial, élimination des déchets	0.00	35	voir commentaires 2022	13 324.36	45		0.00	29003	Financement spécial, élimination des déchets	13 324.36	

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2930	Préfinancements	7 000 000.00	Attributions			0.00	Prélèvements		0.00	2930	Préfinancements	7 000 000.00
29300	Préfinancement centre sportif et culturel : reclassement au 01.01.2023 (en 2022 dans provisions à long terme)	7 000 000.00							29300	Préfinancement centre sportif et culturel	7 000 000.00	

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice					Capitaux propres au 31 décembre 2022			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement		12 816 221.58	Prélèvements de la réserve liée au retraitement		7 915 569.58	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4 900 652.00
29500	Patrimoine administratif, autres	0.00	divers	voir commentaires 2022	11 031 838.61	divers	voir commentaires 2022	6 131 186.61	29500	Patrimoine administratif, autres	4 900 652.00
29501	Approvisionnement en eau	0.00	divers	voir commentaires 2022	1 784 382.97	divers	voir commentaires 2022	1 784 382.97	29501	Approvisionnement en eau	0.00
29502	Traitement des eaux usées	0.00							29502	Traitement des eaux usées	0.00
29503	Gestion des déchets	0.00							29503	Gestion des déchets	0.00

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			820 903.20	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00
29600	Réserve de retraitement, patrimoine financier	0.00	divers	voir commentaires 2022	820 903.20	divers	voir commentaires 2022	820 903.20	29600	Réserve de retraitement, patrimoine financier	0.00	

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	11 425 123.04	Augmentation			9 823 800.82	Diminution		0.00	299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	21 248 923.86
29900	Résultat annuel	0.00		Excédent de revenus année 2022	168 996.71				29900	Résultat annuel	168 996.71	
29990	Résultats cumulés des années précédentes	11 425 123.04	divers	voir commentaires 2022	9 654 804.11				29990	Résultats cumulés des années précédentes	21 079 927.15	

Commentaires

Réserve de retraitement du patrimoine administratif

La durée maximale pour la dissolution de la réserve de retraitement du patrimoine administratif est de 10 ans. La dissolution de la réserve de réévaluation permet de neutraliser partiellement la charge d'amortissement.

Préfinancement Centre sportif

Cette réserve pour le préfinancement du centre sportif sera utilisée pour neutraliser la charge d'amortissement dès l'année 2024.

Financements spéciaux tâches environnementales

La directive 13 du Scom fixe les règles de comptabilisation des investissements, des taxes et des financements spéciaux des tâches environnementales (approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets). Cette directive distingue, d'une part, le financement spécial pour le maintien de la valeur (FSMV) constitué pour supporter les futurs investissements et, d'autre part, le financement spécial pour l'équilibre du compte (FSEC), soit l'éventuel excédent du chapitre (au-delà de la couverture de 100%).

Le système de dépréciation et de financement des infrastructures pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées suppose une analyse approfondie des financements comptabilisés jusqu'ici de manière à déterminer d'où proviennent les montants attribués à ces réserves. Cette analyse n'a pas été réalisée jusqu'ici.

En l'absence d'amortissements à neutraliser, les taxes de raccordement de Fr. 76'508.60, (année précédente Fr. 205'632.00) facturées à des tiers pour le traitement des eaux usées ont été directement attribuées au financement spécial pour le maintien de la valeur (FSMV).

Les attributions, prélèvements aux financements spéciaux de l'année 2023 figurent sous chiffre 5.4.

1.3 Tableau des provisions, des engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice : 2023

205	Provisions à court terme							
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2023	Modification				Valeur comptable au 31.12.2023	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement		
20560.00	Provision assainissement CPPEF	0.00				2 800.00	2 800.00	Part à court terme

208	Provisions à long terme							
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2023	Modification				Valeur comptable au 31.12.2023	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement		
20850.00	Provision place de jeux	0.00					0.00	Reclassement au 01.01.2023 dans "20930.00" : Engagements envers financements spéciaux
20860.00	Provision assainissement CPPEF	50 203.27		2 808.60	38 994.67	2 800.00	5 600.00	Part à long terme
20890.02	Réserve centre sportif et culturel	0.00					0.00	Reclassement au 01.01.2023 dans "29300.00" : Préfinancement (fonds propres)
20890.03	Réserve bassin de rétention	46 296.30					46 296.30	
20890.05	Provision pour remaniement	491 436.35		293 172.55			198 263.80	

Total des provisions à court terme	0.00	0.00	0.00	0.00	2 800.00	2 800.00
Total des provisions à long terme	587 935.92	0.00	295 981.15	38 994.67	-2 800.00	250 160.10

Total des provisions	587 935.92	0.00	295 981.15	38 994.67	0.00	252 960.10
-----------------------------	-------------------	-------------	-------------------	------------------	-------------	-------------------

1.3 Tableau des provisions, des engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (suite)

Exercice : 2023

209 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers							
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au	Modification				Commentaire sur la modification et/ou le maintien
		01.01.2023	Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	
20910.00	Taxes compensatoires pour locaux de protection civile	260 891.20		234 415.15	26 476.05		0.00
20930.00	Réserve contribution de remplacement place de jeux	6 000.00					6 000.00
Reclassement au 01.01.2023 depuis "20860.00" : Provisions à long terme							
Total des engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers		266 891.20	0.00	234 415.15	26 476.05	0.00	6 000.00

Exercice : 2022

Provisions						
Libellés	Valeur comptable au	Modification				Valeur comptable au
	01.01.2022	Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	31.12.2022
Provision place de jeux	0.00	6 000.00				6 000.00
Provision assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	262 386.64		212 183.37			50 203.27
Réserve non oblig. fonds de solidarité	19 361.35			19 361.35		0.00
Provision camps ski et divers	20 603.60			20 603.60		0.00
Taxes compensatoires pour locaux de protection civile	260 891.20					260 891.20
Réserve bassin de rétention	46 296.30					46 296.30
Réserve panneaux solaires	210 000.00			210 000.00		0.00
Provision pour remaniement	525 000.00		33 563.65			491 436.35
Total des provisions et préfinancements	1 344 539.09	6 000.00	245 747.02	249 964.95	0.00	854 827.12

Commentaires

Provision CPPEF

Cette provision est conservée dans les comptes fin 2023 à hauteur de Fr. 8'400.00, soit notre participation aux coûts des mesures transitoires qui sera facturée par le service SLPP Glâne-Veveyse durant les trois prochaines années. Le solde excédentaire de la provision a été porté dans les produits extraordinaires en 2023 (Fr. 38'994.67).

Réserve bassin de rétention

Cette réserve a été constituée à la suite d'un versement des CFF pour la réalisation d'un bassin de rétention d'eau. Elle sera utilisée une fois le bassin réalisé.

Provision pour remaniement

Cette provision a été constituée en 2021 pour couvrir les coûts résiduels du remaniement à charge de la commune. Elle a été utilisée pour couvrir les participations facturées en 2023 par le syndicat d'améliorations foncières.

Taxes compensatoires pour locaux de protection civile

Le Canton a requis le versement de ces taxes au cours de l'année 2023. La différence entre le montant à rembourser et le solde de ce compte, soit Fr. 26'476.05, a été enregistrée dans les produits extraordinaires.

Provision pour place de jeux

L'attribution à cette provision à fin 2022 correspond au montant facturé à un tiers. Elle sera utilisée lors de travaux réalisés pour équiper une place de jeux.

1.4 Tableau des participations

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice : 2023

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12
Groupement de communes selon article 121 Lcom						
Association du Cycle d'Orientation de la Glâne	Ecole obligatoire		66 006 876.45	L	Communes glânoises	6 422 840.00
Association du Réseau Santé de la Glâne	Homes, soins à domicile		42 267 576.61	L	Communes glânoises	4 112 872.75

Exercice : 2022

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12
Groupement de communes selon article 121 Lcom						
Association du Cycle d'Orientation de la Glâne	Ecole obligatoire		60 726 589.80	L	Communes glânoises	5 893 589.10
Association du Réseau Santé de la Glâne	Homes, soins à domicile et ambulances		35 321 806.25	L	Communes glânoises	3 428 024.10

Commentaires

La part de la commune aux dettes des associations intercommunales doit être considérée dans le calcul des indicateurs financiers (taux d'endettement net, dette brute par rapport aux revenus, dette nette par habitant). Notre participation augmente de Fr. 1'214'099.55 en 2023 du fait de la progression des dettes de ces associations.

1.5 Tableau des garanties

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice : 2023

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Autres engagements / leasing				
Leasing d'exploitation	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500399, durée de 60 mois, du 01.05.2019 au 30.04.2024	6 653.20	Leasing en cours
	Leasing	- Photocopieur administration communale de Siviriez + imprimante service comptabilité :		
		contrat de location n° 500394, durée de 60 mois, du 01.04.2023 au 31.03.2028	2 051.10	Leasing en cours

Exercice : 2022

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Leasing d'exploitation	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500399, durée de 60 mois, du 01.05.2019 au 30.04.2024	6 653.20	Leasing en cours
		- Photocopieur administration communale de Siviriez :		
		contrat de leasing n° 500290, durée de 60 mois, du 01.09.2017 au 31.08.2022	2 689.30	Leasing terminé le 31.08.2022

1.6 Tableau des immobilisations

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2022	Valeur au bilan au 01.01.2023	Amortissement annuel planifié 2023	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Retraitements	Valeur résiduelle au 31.12.2023
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		45 394 729.50	-14 020 002.46	29 492 526.94	-902 405.50	0.00	0.00	0.00	0.00	30 472 321.54
1400	Terrains (bâti et non bâti)	257 535.00	0.00	257 535.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	257 535.00
1401	Routes et voies de communication	15 173 687.65	-5 048 571.98	10 125 115.67	-349 670.25	0.00	0.00	50 170.60	0.00	9 825 616.02
1402	Aménagement des cours d'eau	256 002.79	-19 200.19	236 802.60	-6 400.05	0.00	0.00	0.00	0.00	230 402.55
1403	Autres ouvrages de génie civil	5 793 872.68	-268 170.87	5 525 701.81	-132 618.05	0.00	0.00	400 122.65	0.00	5 793 206.41
1404	Bâtiments	14 009 560.75	-7 808 376.30	6 201 184.45	-316 905.65	0.00	0.00	0.00	0.00	5 884 278.80
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	898 681.10	-540 277.95	358 403.15	-68 695.20	0.00	0.00	0.00	0.00	289 707.95
1407	Installations en construction	6 327 368.53	0.00	4 445 168.43	0.00	0.00	0.00	-450 293.25	0.00	5 877 075.28
1409	Autres immobilisations corporelles	2 678 021.00	-335 405.17	2 342 615.83	-28 116.30	0.00	0.00	0.00	0.00	2 314 499.53
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		528 685.40	-374 915.31	153 770.09	-30 744.90	0.00	0.00	0.00	0.00	123 025.19
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1429	Autres immobilisations incorporelles	528 685.40	-374 915.31	153 770.09	-30 744.90	0.00	0.00	0.00	0.00	123 025.19
1441 à 1448	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1460 à 1469	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		5 620 113.02	-1 001 484.06	4 014 639.40	0.00	499 601.30	-1 104 000.00	275 330.40	0.00	3 789 959.36
1080	Terrains non bâtis	795 493.31	20 944.94	816 438.25	0.00	0.00	0.00	-31 126.25	0.00	785 312.00
1084	Bâtiments	2 337 262.25	316 137.75	2 653 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 653 400.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	905 930.91	0.00	264 801.15	0.00	499 601.30	-1 104 000.00	188 896.65	0.00	-9 172.44
1089	Autres immobilisations corporelles	1 581 426.55	-1 338 566.75	280 000.00	0.00	0.00	0.00	117 560.00	0.00	360 419.80
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-3 414 168.45	747 320.49	-2 500 821.76	75 567.75	0.00	0.00	76 508.60	0.00	-2 514 771.61
2068	Subventions d'investissement passif	-3 414 168.45	747 320.49	-2 500 821.76	75 567.75	0.00	0.00	76 508.60	0.00	-2 514 771.61
		48 129 359.47	-14 649 081.34	31 160 114.67	-857 582.65	499 601.30	-1 104 000.00	351 839.00	0.00	31 870 534.48

1.6 Tableau des immobilisations (suite)

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2021	Valeur au bilan au 01.01.2022	Amortissement annuel planifié 2022	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Retraitements	Valeur résiduelle au 31.12.2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		44 066 188.20	-26 687 188.47	12 793 924.00	-885 917.95	13 049 100.21	0.00	0.00	-49 655.05	29 492 526.94
1400	Terrains (bâti et non bâti)	257 535.00	-42 535.00	215 000.00	0.00	42 535.00	0.00	0.00	0.00	257 535.00
1401	Routes et voies de communication	15 479 345.49	-13 852 135.96	1 627 209.53	-357 311.65	9 141 675.44	0.00	0.00	-49 655.05	10 361 918.27
1402	Aménagement des cours d'eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	5 861 017.83	-2 467 233.00	3 393 784.83	-128 879.90	2 327 942.03	0.00	0.00	-67 145.15	5 525 701.81
1404	Bâtiments	14 009 560.75	-9 155 417.80	4 854 142.95	-316 905.65	1 663 947.15	0.00	0.00	0.00	6 201 184.45
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	837 772.10	-549 102.49	288 669.61	-62 604.30	71 428.84	0.00	60 909.00	0.00	358 403.15
1407	Installations en construction	4 585 075.73	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-139 907.30	0.00	4 445 168.43
1409	Autres immobilisations corporelles	3 035 881.30	-620 764.22	2 415 117.08	-20 216.45	-198 428.25	0.00	78 998.30	67 145.15	2 342 615.83
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		528 685.40	-435 455.06	93 230.34	-30 744.90	91 284.65	0.00	0.00	0.00	153 770.09
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1429	Autres immobilisations incorporelles	528 685.40	-435 455.06	93 230.34	-30 744.90	91 284.65	0.00	0.00	0.00	153 770.09
1441 à 1448	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1460 à 1469	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		5 016 123.46	-1 822 387.26	2 928 935.05	0.00	820 903.20	0.00	0.00	0.00	4 014 639.40
1080	Terrains non bâtis	795 493.31	-9 402.60	786 090.71	0.00	30 347.54	0.00	0.00	0.00	816 438.25
1084	Bâtiments	2 337 262.25	-474 417.91	1 862 844.34	0.00	790 555.66	0.00	0.00	0.00	2 653 400.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	264 801.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	264 801.15
1089	Autres immobilisations corporelles	1 618 566.75	-1 338 566.75	280 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	280 000.00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-3 186 809.60	1 060 411.87	-2 126 397.73	72 526.55	-324 163.28	0.00	-122 787.30	0.00	-2 500 821.76
2068	Subventions d'investissement passif	-3 186 809.60	1 060 411.87	-2 126 397.73	72 526.55	-324 163.28	0.00	-122 787.30	0.00	-2 500 821.76
		46 424 187.46	-27 884 618.92	13 689 691.66	-844 136.30	13 637 124.78	0.00	-122 787.30	-49 655.05	31 160 114.67

Commentaires

Le tableau 2022 présentait de manière synthétique le passage des valeurs comptables au 31 décembre 2021 aux valeurs réévaluées au 31 décembre 2022 suite au passage à MCH2.

1.7 Indicateurs financiers

1.7.1 Taux d'endettement net

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

TAUX D'ENDETTEMENT NET		2023	2022
Capitaux de tiers	20	4 064 314.04	5 337 478.63
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	10 535 712.75	9 321 613.20
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 514 771.61	2 500 821.76
Patrimoine financier	- 10	12 139 237.64	13 655 194.74
= Dette nette		-53 982.46	-1 496 924.67
Revenus fiscaux	40	7 277 596.30	6 509 820.66
TAUX D'ENDETTEMENT NET		-0.74%	-22.99%
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

< 100% bon
100% – 150% suffisant
> 150% mauvais

Commentaires

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette.

Dans le calcul du taux d'endettement net présenté en 2022, le préfinancement de la zone sportive figurait à tort dans les capitaux de tiers.

L'absence de dettes, hormis prêts LIM et part de la commune aux dettes des associations intercommunales donne peu de sens à cet indicateur.

1.7.2 Degré d'autofinancement

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		2023	2022
Solde du compte de résultats		955 086.39	168 996.71
Amortissement du PA	+ 33	933 150.40	916 662.85
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35	220 671.50	231 023.63
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45	234 415.15	115 532.64
Attribution au ducroire	+ 3180	30 000.00	62 000.00
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466	75 567.75	72 526.55
Réévaluation des autres placements financiers	- 4440	-	19 140.00
Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA	- 489	546 009.30	547 250.65
= Autofinancement		1 282 916.09	624 233.35
Immobilisations corporelles patrimoine administratif	50	2 155 414.05	4 849 876.88
Immobilisations patrimoine financier	+ 51	163 314.85	-
= Investissements bruts		2 318 728.90	4 849 876.88
Remboursements	+ 61	332 140.54	-
Subventions d'investissements acquises	+ 63	166 026.20	328 419.30
= Recettes d'investissement		498 166.74	328 419.30
Investissements bruts		2 318 728.90	4 849 876.88
Recettes d'investissement	-	498 166.74	328 419.30
= Investissements nets		1 820 562.16	4 521 457.58
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		70.47%	13.81%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Pour 2022, les attributions aux fonds et financement spéciaux considèrent l'attribution faite à la provision place de jeux de CHF 6'000.00.

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Commentaires

L'indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Le degré d'autofinancement de 13.81% était très faible en 2022 du fait des investissements particulièrement importants réalisés. Le taux calculé pour 2023 s'approche du taux considéré comme normal. Des investissements supérieurs à l'autofinancement obligent la commune à contacter des emprunts ou, dans la situation de la commune, à utiliser sa trésorerie.

1.7.3 Part des charges d'intérêts

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS			2023	2022
Charges d'intérêt	340		0.57	10 363.71
Revenus des intérêts	- 440		48 968.70	52 925.10
= Charges d'intérêts net			-48 968.13	-42 561.39
Revenus fiscaux	40		7 277 596.30	6 509 820.66
Taxes	+ 42		1 965 311.67	1 807 136.74
Revenus divers	+ 43		465.85	19 151.19
Revenus financiers	+ 44		877 300.74	374 581.85
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45		234 415.15	115 532.64
Revenus de transfert	+ 46		1 406 935.35	1 340 024.97
Revenus extraordinaires	+ 48		611 480.02	547 250.65
Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA	- 4895		546 009.30	547 250.65
= Revenus courants			11 827 495.78	10 166 248.05
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS			-0.41%	-0.42%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)				

Les revenus de transfert de l'année 2022 ont été retraités à hauteur de CHF 33'563.65 (utilisation de la provision pour remaniement).

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Commentaires

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

La commune n'a pas de dette si bien que les revenus courants n'ont pas à supporter de charges d'intérêts.

1.7.4 Dette brute par rapport aux revenus

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		2023	2022
Engagements courants	200	415 600.00	1 110 959.05
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	10 535 712.75	9 321 613.20
Engagements financiers à long terme	+ 206	2 600 371.61	2 610 521.76
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 514 771.61	2 500 821.76
= Dette brute		11 036 912.75	10 542 272.25
Revenus fiscaux	40	7 277 596.30	6 509 820.66
Taxes	+ 42	1 965 311.67	1 807 136.74
Revenus divers	+ 43	465.85	19 151.19
Revenus financiers	+ 44	877 300.74	374 581.85
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	234 415.15	115 532.64
Revenus de transfert	+ 46	1 406 935.35	1 340 024.97
Revenus extraordinaires	+ 48	611 480.02	547 250.65
Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA	- 4895	546 009.30	547 250.65
= Revenus courants		11 827 495.78	10 166 248.05
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		93.32%	103.70%
(Dette brute / revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 50% très bon
 50% – 100% bon
 100% – 150% moyen
 150% – 200% mauvais
 > 200% critique

Commentaires

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Notre part aux dettes des associations intercommunales impacte considérablement le calcul de cet indicateur.

1.7.5 Proportion des investissements

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		2023	2022
Immobilisations corporelles patrimoine administratif	50	2 155 414.05	4 849 876.88
Immobilisations patrimoine financier	+ 51	163 314.85	-
= Investissements bruts		2 318 728.90	4 849 876.88
Charges de personnel	30	1 486 317.92	1 371 350.44
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+ 31	2 841 558.25	2 380 459.49
Réévaluations sur créances	- 3180	30 000.00	62 000.00
Charges financières	+ 34	75 357.52	70 026.56
Réévaluations, immobilisations PF	- 344	10 120.00	-
Charges de transfert	+ 36	5 861 363.10	5 497 071.72
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+ 3840	-	77 907.30
= Dépenses courantes		10 224 476.79	9 334 815.51
Dépenses courantes		10 224 476.79	9 334 815.51
Investissements bruts	+	2 318 728.90	4 849 876.88
Dépenses totales		12 543 205.69	14 184 692.39
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		18.49%	34.19%
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible
 10% – 20% effort d'investissement moyen
 20% – 30% effort d'investissement élevé
 > 40% effort d'investissement très élevé

Commentaires

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

L'effort d'investissement réalisé par la commune est inférieur à l'année précédente du fait d'investissements moindres.

1.7.6 Part du service de la dette

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

PART DU SERVICE DE LA DETTE		2023	2022
Charges d'intérêts	340	0.57	10 363.71
Revenus des intérêts	- 440	48 968.70	52 925.10
Amortissements du patrimoine administratif	+ 33	933 150.40	916 662.85
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	- 466	75 567.75	72 526.55
= Service de la dette		808 614.52	801 574.91
Revenus fiscaux	40	7 277 596.30	6 509 820.66
Taxes	+ 42	1 965 311.67	1 807 136.74
Revenus divers	+ 43	465.85	19 151.19
Revenus financiers	+ 44	877 300.74	374 581.85
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	234 415.15	115 532.64
Revenus de transfert	+ 46	1 406 935.35	1 340 024.97
Revenus extraordinaires	+ 48	611 480.02	547 250.65
Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA	- 4895	546 009.30	547 250.65
= Revenus courants		11 827 495.78	10 166 248.05
PART DU SERVICE DE LA DETTE		6.84%	7.88%
(Service de la dette / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

Commentaires

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire restreinte.

Avec un taux de 6.84%, la commune a une charge acceptable. En l'absence de dette, la part du service de la dette ne considère que les amortissements.

1.7.7 Dette nette par habitant

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS		2023	2022
Capitaux de tiers	20	4 064 314.04	5 337 478.63
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	10 535 712.75	9 321 613.20
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 514 771.61	2 500 821.76
Patrimoine financier	- 10	12 139 237.64	13 655 194.74
= Dette nette		-53 982.46	-1 496 924.67
Population résidente permanente		2 560	2 526
DETTE NETTE PAR HABITANT		-21.09 CHF	-592.61 CHF
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Pour 2022, les capitaux de tiers ont été corrigés (préfinancement de la zone sportive de CHF 7'000'000.00 considérés dans les fonds propres).

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Commentaires

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. L'évaluation de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que leur nombre.

L'endettement net par habitant présenté l'année dernière dans le rapport de gestion considérait à tort le préfinancement de la zone sportive de 7 millions de francs dans les capitaux de tiers.

1.7.8 Taux d'autofinancement

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

TAUX D'AUTOFINANCEMENT		2023	2022
Solde du compte de résultats		955 086.39	168 996.71
Amortissement du PA	+ 33	933 150.40	916 662.85
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35	220 671.50	231 023.63
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45	234 415.15	115 532.64
Attribution au ducroire	+ 3180	30 000.00	62 000.00
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466	75 567.75	72 526.55
Réévaluation des autres placements financiers	- 4440	-	19 140.00
Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA	- 4895	546 009.30	547 250.65
= Autofinancement		1 282 916.09	624 233.35
Revenus fiscaux	40	7 277 596.30	6 509 820.66
Taxes	+ 42	1 965 311.67	1 807 136.74
Revenus divers	+ 43	465.85	19 151.19
Revenus financiers	+ 44	877 300.74	374 581.85
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	234 415.15	115 532.64
Revenus de transfert	+ 46	1 406 935.35	1 340 024.97
Revenus extraordinaires	+ 48	611 480.02	547 250.65
Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA	- 4895	546 009.30	547 250.65
= Revenus courants		11 827 495.78	10 166 248.05
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		10.85%	6.14%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

> 20% bon
10% – 20% moyen
< 10% mauvais

Commentaires

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements.

Corrigé du résultat dégagé sur la vente de deux parcelles en zone artisanale, résultat non récurrent, le taux d'autofinancement s'élève à 6.91%, un taux légèrement supérieur à l'année précédente. Ce taux est jugé mauvais. Notre capacité d'investissement est limitée.